Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Planification annuelle 2026-2027

2e année du primaire

À l'intention des parents

École Saint-Clément-Est

Depuis 1952

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Saint-Clément-Est. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.
Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation[1].

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1re communication écrite	Vous recevrez une première communication dans la semaine du 6 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera acheminé par voie électronique dans la semaine du 16 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 27 août au 6 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé par voie électronique, dans la semaine du 8 mars. Ce bulletin couvrira la période du 9 novembre au 19 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible avant le 15 juillet. Il couvrira la période s'échelonnant du 22 février jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec nous pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

La direction de l'école Saint-Clément-Est

[1] http://www.mels.gouv.qc.ca/

Titulaires de 2e année

Annie-Claude Desroches (gr. 201)
Maya El-Nassrany (gr.202)
Kamel Tebani (gr. 203)
Marina Roman (gr. 204)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	**Mathématique**	**Univers social**	**Science et technologie**	**Culture et citoyenneté québécoise**
Pomélo (cahiers A et B) Cahier de fluidité Cahier de lecture Lectorat Sac de lecture Fiches complémentaires	Numérik (201 et 203) (cahiers A et B) 123 avec Nougat (202 et 204) – (cahiers A et B) Résolution de problèmes Carnet effaçable Mini TNI Fiches complémentaires			Fiches complémentaires

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

Lecture quotidienne Enseignement explicite de la lecture Ateliers d'écriture Ateliers de lecture Ateliers de décloisonnement Dictées (études des mots)	Approche par problèmes, ateliers de manipulation, travaux d'équipe et personnels, jeux didactiques, activités de calcul mental et exercices d'approfondissement. Jogging mathématique Ateliers de décloisonnement	Recherches, lectures, discussions, présentations.	Recherches, lectures, discussions, présentations.	Lectures et discussions en faisant des liens avec leur vécu.

Devoirs et leçons

La planification des leçons se retrouve dans le plan de travail. Les devoirs sont inscrits dans l'agenda ou dans le plan de travail. L'enfant devrait accorder environ 30 à 45 minutes à ses leçons et ses devoirs, chaque soir.

Français, 2e année

Compétences développées par l'élève

Lire (50 %)	L'élève identifie des sons complexes. Il améliore sa rapidité de lecture, en utilisant différentes stratégies. Il comprend de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur le texte et sur les illustrations. Il peut extraire des informations d'un texte, il le fait plus souvent à l'oral et parfois, il le fait à l'écrit. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Écrire (30 %)	L'élève produit de courts textes liés au sujet demandé. Il construit des phrases simples, bien structurées et délimitées par la majuscule et le point. Il laisse peu d'erreurs dans les mots plus fréquemment utilisés et étudiés en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour les autres. Il effectue l'accord du nom avec son déterminant dans le groupe du nom. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Communiquer (20 %)	L'élève échange, en groupe, sur une variété de sujets à sa portée en respectant les règles de communication établies. Il s'exprime de façon compréhensible et devient de plus en plus autonome. Il présente des exposés devant la classe.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		**2e étape (20 %) Du 9 novembre au 19 février**		**3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CSS[2]**	**Résultat inscrit au bulletin**
En lecture : Rythme et fluidité du texte lu à voix haute. Réaction au texte lu ou entendu le plus souvent à l'oral (sous forme de discussion) ou par écrit. Repérage d'informations et tests de compréhension de lecture.	**Oui**	**En lecture :** Rythme et fluidité du texte lu à voix haute. Réaction au texte lu ou entendu le plus souvent à l'oral (sous forme de discussion) ou par écrit. Repérage d'informations et tests de compréhension de lecture.	**Oui**	**En lecture :** Rythme et fluidité du texte lu à voix haute. Réaction au texte lu ou entendu le plus souvent à l'oral (sous forme de discussion) ou par écrit. Repérage d'informations et tests de compréhension de lecture.	**Non**	**Oui**
En écriture : Situations d'écriture variées. Situation d'apprentissage et d'évaluation.	**Non**	**En écriture :** Situations d'écriture variées. Situation d'apprentissage et d'évaluation.	**Oui**	**En écriture :** Situations d'écriture variées. Situation d'apprentissage et d'évaluation.	**Non**	**Oui**
En communication orale : Observation de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes. Évaluation d'une situation formelle sous forme d'une présentation orale. Compréhension générale des messages oraux.	**Non**	**En communication orale :** Observation de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes. Évaluation d'une situation formelle sous forme d'une présentation orale. Compréhension générale des messages oraux.	**Oui**	**En communication orale** : Observation de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes. Évaluation d'une situation formelle sous forme d'une présentation orale. Compréhension générale des messages oraux.	**Non**	**Oui**

[2] MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
CSS : centre de service scolaire

Mathématique, 2e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (20 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En deuxième année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. **Note** : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. **Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.**

***** Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser pour développer les compétences sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.
Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.
Mesure : Estimation et mesure de longueurs.
Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.
Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		2e étape (20 %) Du 9 novembre au 19 février		3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CSS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Non**	**Résoudre une situation-problème :** Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Oui**	**Résoudre une situation-problème :** Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Non**	**Oui**
Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Exercices (observations) Tests de connaissances	**Oui**	**Utiliser un raisonnement mathématique :** Situations d'apprentissage et d'évaluation Exercices (observations) Tests de connaissances	**Oui**	**Utiliser un raisonnement mathématique :** Situations d'apprentissage et d'évaluation Exercices (observations) Tests de connaissances	**Non**	**Oui**

Science et technologie, 2e année

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie	En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action. La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique. En deuxième année, l'élève développe cette compétence de manière plus autonome qu'en première année. Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante. En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers : 1. **L'univers matériel** (les états de la matière, le magnétisme, les mélanges, etc.); 2. **L'univers Terre et espace** (les types de précipitations, les ombres et la lumière, les modifications de l'environnement selon les saisons, etc.); 3. **L'univers vivant** (les parties du corps humain, les besoins essentiels des plantes, l'adaptation des animaux selon leur environnement, etc.). **Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.**

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Univers social, 2e année

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société	L'élève du 1er cycle développe une seule compétence. En deuxième année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui dans le contexte du milieu social. L'élève est appelé à observer son environnement; les objets, les paysages et les gens qui l'entourent. Il observe son quartier, sa municipalité et la région dans laquelle il habite. Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois (hier), puis un milieu moins familier (ailleurs). La compréhension du monde amorcée au préscolaire et en première année se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société. L'élève de deuxième année acquiert des savoirs et développe la compétence de manière plus autonome.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Culture et citoyenneté québécoise, 2e année

Compétence développée par l'élève

Explorer des réalités culturelles	Le programme de culture et citoyenneté québécoise (CCQ) a pour objectif de contribuer au développement des compétences de compréhension et de réflexion en lien avec la culture et la citoyenneté québécoise. Le programme valorise les principes démocratiques, l'État de droit laïque et les valeurs d'égalité et de respect de la dignité humaine énoncées dans la Charte des droits et libertés de la personne. De plus, le programme CCQ devient le principal véhicule par lequel le milieu scolaire offre de l'éducation à la sexualité aux élèves. L'enseignement est réalisé avec une vision globale, positive et inclusive de la sexualité pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires, de se responsabiliser par rapport à différents enjeux liés à la sexualité et de prendre des décisions éclairées. La compétence amène les élèves du premier cycle à construire leur compréhension de réalités culturelles dans leur environnement immédiat et à en rendre compte. Cette compréhension s'exprime à travers la formulation de constats qui s'appuient sur la comparaison d'observations et la prise en compte des émotions. Les élèves apprennent qu'une réalité culturelle peut mener à plusieurs observations selon les contextes. Ils développent également la capacité à considérer les émotions qui interviennent dans différents contextes. Le dialogue est mis à profit tout au long du développement de compétences. Dans le développement de cette compétence, les élèves seront amenés à s'intéresser à : ● Les caractéristiques de chaque personne et les étapes de la vie depuis la naissance ● Les rôles et responsabilités dans la famille et la civilité ● Les célébrations ● Les rôles des autres êtres vivants dans la vie des humains

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		2e étape (20 %) Du 9 novembre au 19 février		3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Fiches reproductibles Observations Discussions	**Non**	Fiches reproductibles Observations Discussions	**Oui**	Fiches reproductibles Observations Discussions	**Non**	**Oui**

Compétence transversale non disciplinaire:

Compétences non disciplinaires Des commentaires vous seront transmis à la 1re et la 2e étape.	
1re étape	Organiser son travail
3e étape	Organiser son travail

Anglais, Spécialistes de 2e année	
Anat Glesel	
Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base	
Anglais	**Anat Glesel :** Matériel : Catch Student Workbook Si Anglais avancé : + cahier EnglishSmart Grade 2 Devoirs facultatifs : ● lire des livres en anglais avec les parents; ● regarder régulièrement une émission pour enfants en anglais à la télévision; ● regarder des films pour enfants en anglais; ● écouter des chansons pour enfants en anglais; ● visiter des sites Internet pour enfants en anglais

Anglais, 2e année

Compétences développées par l'élève

Comprendre des textes entendus (60 %)	L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral. Il développe son oreille à l'anglais dans une ambiance ludique où l'enseignant parle toujours en anglais. L'élève profite davantage des expériences qu'il vit dans la langue que d'un enseignement explicite de celle-ci. Il participe à la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.). Il entre en contact avec la langue et la culture anglophone par des chansons, comptines et histoires. Il a recours à des ressources visuelles (images, objets, etc.) pour faciliter sa compréhension. Avec le groupe, l'élève démontre sa compréhension des textes de façons variées : gestes, rire, surprise, anticipation de l'action dans une histoire, répétition des mots et des expressions, etc. Il identifie les éléments clés des textes (héros, passages répétitifs, séquence d'événements, etc.). L'élève apprend de différentes façons : il regarde, écoute, chante, bouge, imite l'intonation et le rythme de la langue, etc. Avec le support de modèles explicites, il crée des versions personnalisées de textes (imaginer de nouveaux personnages dans une histoire, changer les paroles d'une chanson, etc.). Pour faciliter les apprentissages, il utilise des stratégies telles la coopération et la prise de risques. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.
Communiquer oralement en anglais (40 %)	La majorité des échanges se déroule entre l'enseignant et le groupe. L'interaction est suscitée par la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.) et l'utilisation de chansons, de comptines et d'histoires. L'élève comprend globalement et réagit aux messages de façon non verbale ou avec des mots isolés. Au courant de l'année, il formule des messages simples, conjuguant mots et courtes expressions. Il écoute les autres et communique des messages simples pour répondre aux autres, demander de l'aide, poser des questions, exprimer des besoins et partager des idées. Il bâtit une banque de mots et de nouvelles expressions et apprend des notions grammaticales élémentaires. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels les gestes et la demande de clarification. Il peut être amené à lire des mots et des expressions entendus en classe et à les écrire dans des activités simples, mais il n'y a aucune attente en lecture et en écriture au premier cycle. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome.

Anglais, 2e année

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (0 %) Du 27 août au 6 novembre		2e étape (40 %) Du 9 novembre au 19 février		3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
C1: Comprendre des textes entendus: Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation à partir de chansons, de comptines et d'histoires Observation des élèves en groupe	**Non** Fait l'objet d'apprentissages, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**C1: Comprendre des textes entendus:**	**Oui**	**C1: Comprendre des textes entendus:**	**Non**	**Oui**
C2: Communiquer oralement en anglais: Observation des élèves en groupe Participations en classe. Évaluation orale	**Non** Fait l'objet d'apprentissages, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**C2: Communiquer oralement en anglais:**	**Oui**	**C2: Communiquer oralement en anglais:**	**Non**	**Oui**

Éducation physique et à la santé, Spécialiste de 2e année

Félix Martin

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base	
Éducation physique et à la santé	Le costume obligatoire lors des cours comprend : les chaussures de sports sécuritaires. . ***Pour les enfants du premier cycle (1re et 2e année):*** *De façon à réduire les pertes de temps liées aux changements de vêtements, avant et après le cours d'éducation physique et à la santé, je vous propose les moyens suivants : 1) Faites porter le costume d'éducation physique à votre enfant lors des journées de cours. Il peut le porter sous ses vêtements lors des journées plus froides.* Le port de montre et de bijoux est proscrit. Les cheveux longs devraient être attachés. Devoirs et leçons : - Pratiquer des activités physiques variées à raison d'une heure par jour, chaque jour !

Éducation physique et à la santé, 2e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		2e étape (20 %) Du 9 novembre au 19 février		3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. (Course de vitesse, course d'endurance, coordination, etc.) Situation d'apprentissage et d'évaluation : Jeux de poursuites Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée de 5 minutes Respect des pairs et respects des règlements La condition physique (posture/ position d'écoute) .	**Oui**	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Action de locomotion et non-locomotion (parcours de motricité) Situation d'apprentissage et d'évaluation : Manipulation d'objet (basket-ball) Coordination et synchronisation (lancers et attrapers) Posture (équilibre) Respect des pairs et respects des règlements Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée de 5 minutes La condition physique (posture/ position d'écoute)	**Oui**	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Situation d'apprentissage et d'évaluation : Jeux collectifs Enchainement de mouvement : cirque Manipulation d'objet avec et sans outil : cirque Jeux d'opposition en espace commun : Défi des champions (duels) Respect des pairs et respects des règlements Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée de 5 minutes La condition physique (posture/ position d'écoute)	**Non**	**Oui**

Musique, Spécialistes 2e année	
Jonathan Barriault	
Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base	
Musique	● Utilisation de l'instrumentarium Orff ● Audition de pièces musicales (répertoire varié)

Musique, 2e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à créer de courtes pièces musicales en explorant différents moyens sonores, en mobilisant les éléments du langage musical et en utilisant des techniques adaptées.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Musique 2e année, Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (0 %) Du 27 août au 6 novembre		2e étape (40 %) Du 9 novembre au 19 février		3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CSS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Inventer des pièces vocales ou instrumentales. Évaluation de créations musicales (notation non-conventionnelles)	**Non** *** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.**	Inventer des pièces vocales ou instrumentales. Observation du travail en équipes lors d'une création musicale. Évaluation de la démarche de création et du respect des consignes de départ.	**Oui**	Inventer des pièces vocales ou instrumentales. Observation du travail en équipes lors d'une création musicale. Évaluation de la démarche de création et du respect des consignes de départ.	**Non**	**Oui**
Interpréter des pièces musicales. Évaluation de la technique instrumentale.	**Non** *** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.**	Interpréter des pièces musicales. Évaluation de la technique instrumentale et vocale. Évaluation des règles de la musique d'ensemble par l'observation	**Oui**	Interpréter des pièces musicales. Évaluation de la technique instrumentale et vocale. Évaluation des règles de la musique d'ensemble par l'observation		**Oui**
Apprécier des œuvres musicales. Expression d'une décision dans l'appréciation d'une œuvre musicale.	**Non** *** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.**	Apprécier des œuvres musicales. Auditions d'œuvres, discussions, compte rendus d'écoute.	**Oui**	Apprécier des œuvres musicales. Auditions d'œuvres, discussions, compte rendus d'écoute. Test de connaissances des différents éléments du langage musical (répertoire varié).		**Oui**

Arts plastiques, Spécialiste de 2e année

Anne St-Louis

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Arts plastiques	Aucune exigence particulière.

Arts plastiques, 2e année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	Avec le soutien de l'enseignant, l'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture).
Réaliser des créations plastiques médiatiques	Avec le soutien de l'enseignant, l'élève réalise des créations plastiques médiatiques. Celles-ci le conduiront à communiquer un message relié à son environnement.
Apprécier des œuvres	L'élève développe, grâce à l'utilisation du langage plastique, l'appréciation de son travail ainsi que celui de ses pairs.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre		**2e étape (20 %) Du 9 novembre au 19 février**		**3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Les trois compétences font l'objet d'apprentissages tout au long de la première étape.	**Non**	L'élève maîtrise des connaissances liées au langage plastique : La couleur, la valeur, les formes, les lignes, les motifs, les textures, le volume. L'élève maîtrise des connaissances liées à l'organisation des éléments : La répétition et l'énumération, la juxtaposition et l'alternance. L'élève se familiarise avec les étapes de base d'une démarche de création personnelle et authentique. L'élève apprend à faire une réflexion critique, en lien avec les connaissances acquises, sur ses œuvres, sur celles de ses camarades et sur des œuvres d'artistes présentés en classe. <u>Pondération :</u> C1 et C2 70% C3 30%	**Oui** **C1, C2 et C3**	L'élève applique ses connaissances liées au langage plastique : La couleur, la valeur, les formes, les lignes, les motifs, les textures, le volume. L'élève applique ses connaissances liées à l'organisation des éléments : La répétition et l'énumération, la juxtaposition et l'alternance. L'élève applique les étapes de base d'une démarche de création personnelle et authentique. L'élève est capable de faire une réflexion critique, en lien avec les connaissances acquises, sur ses œuvres, sur celles de ses camarades et sur des œuvres d'artistes présentés en classe. <u>Pondération :</u> C1 et C2 70% C3 30%	**Non**	**Oui** **C1, C2 et C3**